



# L'Armancourtois

JUIN 2011

## Bulletin N° 6

Editorial .....	1
La vie municipale .....	2
La vie associative .....	4
La vie à l'école .....	6
Vie quotidienne .....	7
Se distraire .....	8



### Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes Blanches  
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07

Fax : 03.44.83.71.68

[www.armancourt.fr](http://www.armancourt.fr)

[mairie.armancourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.armancourt@wanadoo.fr)

### Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et  
vendredi  
de 16h00 à 18h00

Mercredi  
de 9h00 à 11h30

**B  
O  
N  
N  
E**



**R  
E  
T  
R  
A  
I  
T  
E**

Chères Armancourtoises, Chers Armancourtois,  
L'année 2011 sera l'année d'un tournant pour notre village. Nous voyons un renouvellement de 3 agents titulaires, soit 50% de nos effectifs, pour cause de départ en retraite. La Directrice de notre école primaire met également un terme à sa carrière cette année. Compte tenu de nos faibles effectifs nous pourrions être inquiets, et ce n'est pas le cas. Par une période de préparation dès 2009, nous avons assuré la continuité au secrétariat, au service technique permettant de nous projeter dans l'avenir en toute sérénité.

A mi-mandat nous sommes en phase avec nos engagements. Nos comptes sont positifs. Les excédents dégagés chaque année nous permettent d'investir dans des projets, en parallèle de nos chantiers importants lancés rue de la Basse Côte. Nous pouvons également absorber le déficit de la cantine et de la garderie, permettant aux parents de s'organiser à un coût bien inférieur au prix réel. De ce fait, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter nos taux communaux afin de ne pas alourdir davantage la pression fiscale. D'autant plus, que suite à la réforme de la taxe professionnelle, nous notons cette année un transfert de la taxe d'habitation perçue les années précédentes par le Conseil Général au profit de l'ARC. Le taux, les abattements votés à l'ARC sont identiques à ceux de l'année dernière. Malgré cela, cet impôt augmentera légèrement d'une façon mécanique sur notre commune. L'explication vient de la valeur locative moyenne de l'Agglomération de la Région de Compiègne qui est supérieure à la valeur locative moyenne du département de l'Oise.

Pour les prochaines années, sous contrôle du budget, j'ai demandé à l'équipe municipale de travailler sur le plan à 5 ans, concernant les travaux de notre village. Nous mettrons en priorité les travaux structurant le bien être. Les prochaines études pourraient concernées entre autres : les eaux pluviales rue des Vignes Blanches, l'enfouissement des réseaux rue des Matinnoix, rue de la Plaine, la création de parking rue des Clos Blancs.

J'ai également sollicité le Président du Syndicat des Eaux de Longueuil Sainte Marie pour l'inscription en 2012, de la fin du renforcement du réseau d'eau potable rue de la Basse Côte, rue des Matinnoix, avec la mise en conformité par la suppression des raccords en plomb aux habitations. La rénovation de nos bâtiments publics se poursuivra progressivement.

Notre engagement, nos valeurs, notre vision à moyen et long terme pour Armancourt sont clairs. Les différents projets s'articuleront dans un ordre logique pour optimiser nos réserves financières et dans la cohérence générale de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.  
Bien à vous.

Eric BERTRAND  
Maire d'Armancourt

*Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux  
Souhaitent à toutes et à tous  
de Bonnes vacances*

# LA VIE MUNICIPALE

## DEPARTS EN RETRAITE DE NOS AGENTS

Le 9 avril dernier, lors de la cérémonie de départ en retraite, Mme DELAHAYE et M. DURIN marquaient la fin de leur carrière professionnelle au sein de notre commune.

Mme DELAHAYE Annick, en charge de l'entretien de nos bâtiments publics depuis 30 ans à Amancourt est remplacée par l'entreprise Propreté 2000. Tous unanimes, nous pouvons souligner le professionnalisme et la rigueur de notre jeune retraitée qui, année après année a permis de maintenir nos lieux publics en parfait état. Mme DELAHAYE nous confiait qu'elle apportait la même attention au ménage des locaux communaux qu'à son domicile. Appréciée de tous, les élèves de l'école ont manifesté leur attachement lors du goûter organisé par Mme DELAHAYE.

M. DURIN, à la suite d'un changement de direction professionnel, intégra le personnel communal il y a 15 ans. Les espaces verts étaient sa spécialité. Attaché au travail bien fait et à la proximité de la population, M. DURIN prit le temps au cours des 2 dernières années, de transmettre son savoir à M. DEVERT pour assurer la continuité en douceur. En fin de carrière, il prit de nouvelles compétences avec son collègue, notamment en bâtiment ou dans la construction des décorations de Noël. Nous noterons notre reconnaissance et celui du Conseil Général par le prix de l'effort du fleurissement de notre village.

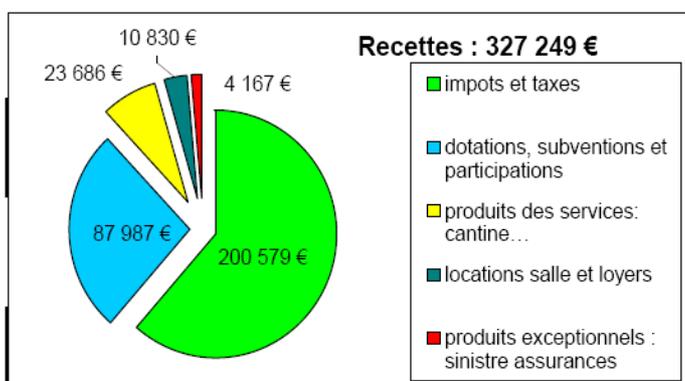
Nous souhaitons une bonne retraite remplie de nombreuses activités à Mme DELAHAYE et à M. DURIN, avec nos sincères remerciements.



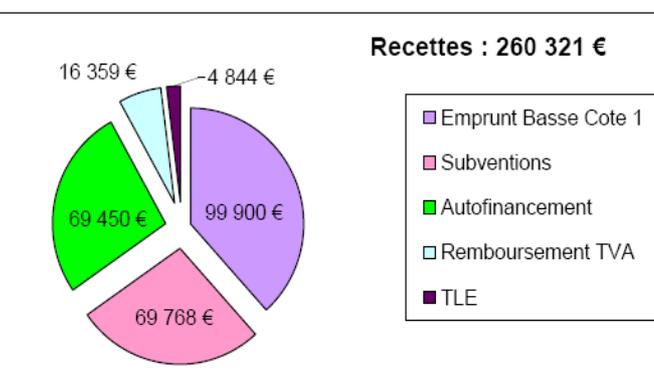
## LES FINANCES

### Compte administratif 2010

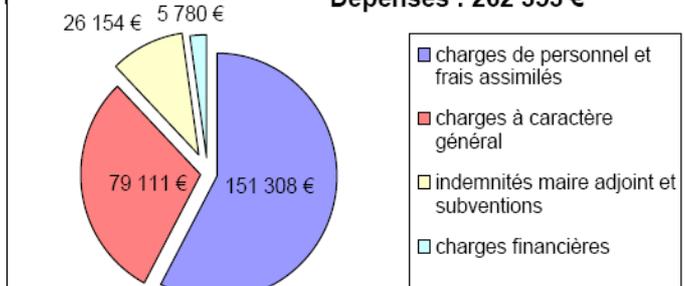
#### Fonctionnement



#### Investissement

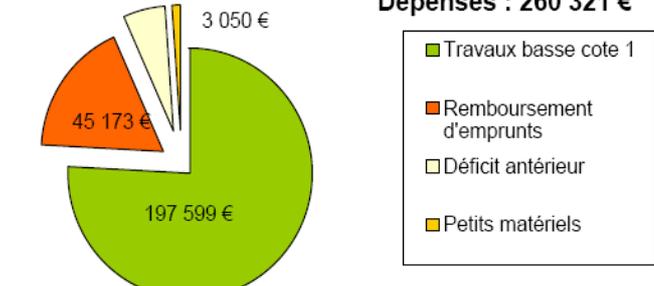


#### Dépenses : 262 353 €



**Excédent : 64 896 €**

#### Dépenses : 260 321 €



**Capacité d'autofinancement : 19 722 €**

Les taux communaux des impôts locaux n'ont pas augmenté. L'augmentation viendra de l'augmentation nationale des bases et de l'augmentation éventuelle des autres collectivités.

L'historique des comptes de la commune est sur [www.colloc.bercy.gouv.fr](http://www.colloc.bercy.gouv.fr)

# LA VIE MUNICIPALE

## OPERATION BERGES PROPRES



Le 7 mai dernier, l'opération Berges Propres était lancée pour éliminer les traces de l'homme le long de l'Oise qui longe notre village. En très peu de temps nos sacs se sont remplis de canette de verre, de papiers, plastics, jouets usagés, de roues de voiture et bien d'autres déchets qui gâchaient cet endroit naturel. Ainsi environ 3 mètres cube furent triés et envoyés à la déchetterie.

Un grand merci aux participants, en espérant que vous apprécierez cette nouvelle promenade remise en état.



## LES TRAVAUX

Les travaux de la deuxième tranche de la rue de la Basse côte (côté pair, du transformateur jusqu'à la rue des Durboises) sont en cours, l'enfouissement des réseaux est terminé. Contrairement à ce qui a été prévu France Télécom réalisera le raccordement du réseau souterrain que l'année prochaine, ce qui entraînera le report de l'enlèvement des poteaux supportant les fils téléphoniques. La réalisation des travaux de voirie sera terminée fin juillet.

- La construction du réseau gaz suit son cours. Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée et vous recommandons la plus grande prudence. Le léger retard est suite à un affaissement de la RD13 lors de la réalisation de la tranchée de gaz au niveau de l'abri de bus.

- A la mairie nous avons réalisé en interne des travaux de réfection de peinture, de revêtement de sol dans le secrétariat, et un nouveau bureau d'accueil au public, que nous avons équipés de nouveaux mobiliers.

Nous avons également commencé à réaménager la cour, les abords de la Mairie en mettant l'accent sur le fleurissement des massifs. La rénovation de l'ancienne salle des fêtes est en cours.



## LES REGLES DE VIE

Lors de vos travaux, de jardinage (des bruits associés), du taillage des haies en limite de voies publiques ou du nettoyage de votre trottoir par exemple, vous avez un doute sur les règles de vie, alors consultez ces points de bonnes conduites sur notre site [armancourt.fr /services municipaux/ environnement](http://armancourt.fr/services_municipaux/environnement). Vous pouvez demander à la mairie un exemplaire papier si vous n'avez pas accès à internet.

## LE NON RESPECT DES REGLES D'URBANISME

Notre village par l'implantation de l'église est soumis dans un rayon de 500 mètres autour de cet édifice à l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France pour toute demande d'urbanisme. Chaque modification, implantation, sur la totalité de la superficie d'Armancourt doit être déclarée en mairie par une déclaration préalable ou par un permis de construire. Vous pouvez télécharger les documents officiels et les explications associées sur notre site internet. En cas de non déclaration de vos travaux, même minimes, vous vous exposez à des poursuites. **Ce type de délit est inscrit au code pénal:**

- Amende: elle est calculée en fonction du mètre carré de surface illicite (6 097,96 €/m<sup>2</sup>) avec une peine maximale de 300 000 €
- Un emprisonnement maximum de deux ans ;
- Démolition et remise en état, éventuellement sous astreinte (75 € par jour de retard au maximum).

En cas de non-respect, le maire ou le préfet peut faire effectuer les travaux aux frais du contrevenant.



# LA VIE ASSOCIATIVE



Exposition salle polyvalente 2011



Aeman KOWLESSUR et une de ses œuvres ci-dessus.



Le jardin des Princes



Château de Chantilly

## LE COMITE DES FETES

L'Assemblée Générale s'est tenue le 12 Janvier 2011 à 20h30

Le bureau a été renouvelé dans son intégralité :

MM. Jean-Pierre LARDE, Président – Sylvain CARDON, Vice-Président  
Mmes Chantal LARDE, Trésorière et Bernadette BLANCHARD, Secrétaire

MM. Marcel DORE – Didier FRANCOIS - Philippe BLANCHARD - Monique et Daniel JEANNIOT - Christian LECLERE - Thérèse et Claude LOUSSERT -Hervé MORVAN - Frédéric RIPOTON en sont les membres.

### Galette des Rois

Excellente soirée ce 22 Janvier pour les 116 participants. Toujours une bonne ambiance pour réunir et fêter le début d'année.

L'exposition artistique des 12, 13 et 14 mars a remporté un vif succès pour ce 23<sup>ème</sup> salon. Toujours beaucoup de visiteurs durant ces trois journées. L'invité d'honneur, Aeman KOWLESSUR, peint avec du vernis à ongle en gage de soutien pour les femmes opprimées. Il était accompagné de 31 artistes qui ont exposé près de 100 œuvres (peintures, sculptures, ...). Ces œuvres ont encore une fois été appréciées ainsi que le travail des élèves de l'école d'Armancourt.

### **Deux prix ont été décernés :**

- ☞ Prix du public pour Mme Antonia MENARD de Ver Sur l'Aunette
- ☞ Prix du jury pour M. Jean DESPIERRES de Compiègne

La gagnante de l'aquarelle de la tombola est Mme BOSSIERES de Jaux

### Marché au fleurs du 8 Mai

Cette exposition de fleurs et des produits de jardins, pour la troisième année, s'est déroulée dans une ambiance conviviale sur la place du village. Parmi les exposants, cette année, nous avons la participation de parents d'élèves qui ont proposé des plantes aromatiques, des fleurs, élaborés par leurs soins au cours des semaines précédentes.

### Sortie du 28 Mai

La journée a commencé par le magnifique Potager des Princes, guidée par son créateur, puis nous avons visité les Grandes Ecuries et assisté au spectacle équestre.

Le déjeuner au restaurant le Vertugadin nous ayant redonné des forces, nous avons poursuivi par la visite du château (grands appartements et galerie de peinture) et de son parc, en petit train.

Le soleil était du voyage, contribuant, de l'avis des participants, à une pleine réussite de cette journée.

### Les prochaines dates à retenir :

- ☞ Soirée dansante du mercredi 13 Juillet
- ☞ Fête communale du dimanche 11 septembre
- ☞ Soirée Beaujolais du vendredi 18 novembre
- ☞ Réveillon de la Saint Sylvestre du 31 décembre



**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes vacances.**

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATION SPORTIVE D'ARMANCOURT

Le 15 mai 2011 a eu lieu la **Randonnée pédestre « Ste Luce »**, autour de Béthisy St Pierre, avec seulement 9 participants !

Nous nous interrogeons donc sur la pérennité de cette randonnée ... compte tenu du nombre de participants. La marche s'est cependant très bien déroulée et s'est achevée autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Début mai, **les cours de tennis** ont recommencé avec Claire, toujours aussi dynamique.

Les enfants l'ont retrouvée avec beaucoup de bonheur... A noter une forte demande cette année pour les plus jeunes avec 10 inscriptions ! La relève est donc assurée...

Les plus grands restent cependant très assidus et forment un groupe de Six.



La « **sortie en baie de Somme** » aura lieu le **samedi 18 octobre** : Covoiturage jusqu'à St Valery en baie de Somme pour un tour en bateau puis restaurant puis départ pour le Hourdel pour une petite marche à la rencontre des phoques... Le circuit nous est imposé en fonction des marées. Vous aurez plus d'informations prochainement dans vos boîtes aux lettres ! Alors, si vous êtes intéressés retenez bien cette date.

### Projets :

- ☞ Début septembre nous reprendrons le yoga et la gymnastique avec les mêmes professeurs. Vous aurez confirmation des dates d'inscriptions ultérieurement...
- ☞ **un cours de gymnastique pour enfants ?** Dites nous si cette activité les tenterait à Armancourt



**29 septembre 2011** : 19 heures 30 Assemblée Générale à la salle des associations (au dessus de la cantine de l'école)

**Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et surtout n'hésitez pas à la rentrée à participer à nos activités pour vous maintenir en forme et trouver la convivialité. A bientôt...L'ASA**

## LES ANCIENS COMBATTANTS

**A Compiègne le 22 juin 1941**, il y a 70 ans, était ouvert par les Allemands le premier centre français d'internement et de déportation des prisonniers politiques et résistants.

Dans ce camp composé de 24 baraquements de 60 m de long et de 15 m de large, divisé en trois secteurs, pouvaient être concentrés entre 1200 et 3000 personnes. Il a été le seul camp en France à dépendre exclusivement de l'Administration allemande.

Le camp A regroupait essentiellement des prisonniers français, soit politiques (communistes représentant 70% de la population transitaire de Compiègne) soit résistants (non communistes).

A partir de 1943, sont arrivés des réfractaires au STO (service du travail obligatoire)

Dans le camp B se trouvaient des Anglais, des Américains, et les principaux services allemands.

Enfin, dans le camp C étaient internées les femmes tenues à l'écart de la gente masculine, les étrangers, anti-fascistes Italiens, républicains Espagnols, Belges, Hollandais, Russes ainsi que des Sénégalais, Nord-Africains et Asiatiques. En décembre 1941 sont arrivés les Juifs totalement isolés des autres détenus.

Ce sont donc 54000 personnes qui sont passées par le camp de Compiègne et 50000 qui ont été déportées vers l'Allemagne et les camps d'Europe Centrale entre 1941 et fin août 1944.

Devenu « Quartier de Royallieu » après la guerre, il a été centre d'instruction de l'Armée de l'air dans les années cinquante, puis il a successivement hébergé le 58<sup>ème</sup> Régiment de Commandement et de Transmissions et le 51<sup>ème</sup> Régiment de Transmissions.

Après le retrait de l'Armée, trois bâtiments ont été conservés pour abriter le Mémorial de l'Internement et de la Déportation inauguré le 23 février 2008 par Philippe Marini et Christian Poncelet, alors Président du Sénat.

(sources : Mémorial de l'Internement, Wikipedia)

**Après ce rappel historique, l'Amicale des Anciens Combattants de Jaux et Armancourt, souhaite à tous un bel été.**

# LA VIE A L'ECOLE

## LE MOTS DES ENSEIGNANTES

L'année scolaire touche déjà à sa fin. Les élèves y ont cheminé en acquérant des savoirs, en validant des compétences, en prenant conscience des fondements des valeurs citoyennes. En lien avec le projet d'école, ils se sont ouverts à la culture dans sa dimension historique, géographique, artistique et civique. C'est ainsi que les élèves de la classe maternelle ont rencontré le milieu rural à travers la visite d'une ferme pédagogique à Monceau l'abbaye.



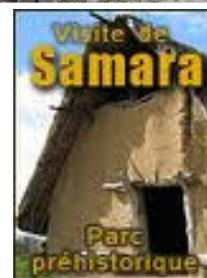
Ceux du cycle 2 et 3 ont fait un grand bon dans le passé en découvrant le site préhistorique de Samara.



Les deux visites ont intéressé et enthousiasmé les enfants. Concrétiser et conceptualiser le travail en amont effectué en classe, permet à l'élève d'entrer dans un processus de formation et de construction propice à son épanouissement et à sa future vie d'adulte.

**Bonnes vacances !**

**L'équipe enseignante.**



## L'AMICALE DE L'ECOLE

Tout au long de l'année scolaire 2010 – 2011, l'AEA a organisé des manifestations afin de permettre aux élèves de l'école d'Armancourt d'effectuer des sorties pédagogiques avec l'équipe enseignante.

**Le loto** a eu lieu le samedi 4 décembre 2010. Il a réuni de nombreux participants, dans une ambiance conviviale. De très beaux lots avaient été mis en jeu et ont ravi les heureux gagnants. Le gros lot était un coffret week-end pour 2 personnes.

**La fête de Noël** a été organisée vendredi 19 décembre 2010, avec le père Noël en invité d'honneur, pour le plaisir des petits et des grands.

Chaque enfant a reçu un paquet de friandises offert par la municipalité et cette petite fête s'est clôturée avec un délicieux goûter.



**La brocante** s'est tenue place des treilles le dimanche 3 avril 2011 et a rassemblé une cinquantaine d'exposants. Après un début de journée pluvieux, la manifestation a finalement attiré de nombreux visiteurs.



Pour la première année, l'amicale a tenu un **stand au marché aux fleurs** dimanche 8 mai 2011. Grâce aux dons des parents et aux jardiniers en herbe, des plants de fleurs et de légumes ont été vendus au profit de l'école.

Ainsi, les enfants de l'école Albert Evely ont pu, grâce au dynamisme de l'équipe enseignante et au soutien financier de l'amicale, participer à **8 spectacles** (toutes classes confondues) dont « le petit prince » au Théâtre Impérial de Compiègne. Chaque classe a bénéficié d'une sortie de fin d'année : Parc de Samara pour les plus grands (1025€) et visite d'une ferme pédagogique pour les plus petits (400€). Dans le cadre du projet d'école, les élèves du cycle 3 ont visité l'église Saint Antoine à Compiègne avec projection de diapositives et ateliers d'art plastique.

Les abonnements aux revues ont été renouvelés pour la somme d'environ 280€.

**Le total du soutien financier pour l'année 2010 – 2011 s'élève à environ 3500€.**



**Les prochains rendez-vous avec l'AEA sont :**



☞ l'Assemblée Générale en octobre, au cours de laquelle le bureau de l'association devra être renouvelé en grande partie, les enfants des président et secrétaire quittant l'école primaire. **Nous comptons sur la mobilisation de tous les parents d'élèves pour pérenniser l'AEA**

☞ Le loto en décembre

**L'ensemble des membres de l'Amicale de l'école d'Armancourt vous souhaite d'excellentes vacances d'été et vous donne rendez-vous en septembre.**

# VIE QUOTIDIENNE

## NOS COUPS DE CŒUR : La chasse aux œufs / la fête des voisins 2011



## UNE SECONDE VIE POUR VOS OBJETS

Voulue par l'Agglomération de Compiègne et ses 15 Communes, la Recyclerie de l'Agglomération du Compiègnais (RAC) a ouvert ses portes, début septembre 2010.

Située sur les Hauts de Margny-lès-Compiègne, dans les anciens bâtiments militaires à proximité de l'aérodrome, la Recyclerie est facilement accessible.

Elle comprend un large parking, un grand bâtiment de 1.700 m<sup>2</sup>, des locaux de stockage, des ateliers, des bureaux administratifs et une Boutique : "**La Bonne Pioche**".

Elle emploie 4 encadrants permanents et 19 personnes en contrat d'insertion, leurs activités dans la Recyclerie ayant pour but de préparer leur réintégration dans le monde du travail duquel ils étaient éloignés.

En plus de son objectif social d'aide à des personnes sans emploi, la Recyclerie a pour but de participer à la réduction des déchets en les valorisant et, après traitement dans ses ateliers, à leur donner une seconde vie grâce à leur revente dans son atelier Boutique.

La Recyclerie récupère auprès des habitants de l'Agglomération tous les objets, volumineux ou non, pouvant resservir après traitement dans ses ateliers : mobilier, éléments décoratifs, vaisselles, bibelots, livres, CD, vêtements, électroménager, cycles, outillage, matériel informatique,... tous éléments pouvant encore être "recyclés".

La collecte se fait :

soit **par apport volontaire des habitants de l'Agglomération**, dans les locaux de la Recyclerie,

soit, pour les objets lourds et volumineux ou pour des objets nombreux, **par ramassage gratuit à domicile**, fixé sur rendez-vous, dans les véhicules de la Recyclerie.

La revalorisation de ses objets (nettoyage, démontage, révision, réparation ou transformation) se fait à travers les ateliers d'ameublement, de mécanique, d'électroménager, d'informatique... propres à la Recyclerie.

La Boutique "**La Bonne Pioche**" met en vente, à des prix très réduits, les objets ainsi revalorisés, nettoyés et en bon état, prêts à redémarrer une nouvelle vie !

L'adresse exacte de la Recyclerie est :

**2317 Avenue Octave Butin à Margny-lès-Compiègne.**

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

**Apports volontaires dans ses locaux :**

du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30,  
le vendredi de 8H30 à 17H30.

**Vente dans sa Boutique "La Bonne Pioche" :**

le mercredi et le vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H30,  
le samedi de 14H00 à 18H00.

Pour les enlèvements à domicile et pour tous autres renseignements, vous pouvez contacter la Recyclerie au N° : **03 44 40 09 90**.

Vous pouvez également visiter son site internet à l'adresse : **www.rac60.com**

Toute l'Equipe de la Recyclerie vous attend dans ses locaux.



Vous serez toujours les bienvenus pour participer à son double objectif, social et environnemental. Merci à M. DAUGUET, habitant de notre village et membre du bureau de la Recyclerie de Margny les Compiègne pour ces informations.

# SE DISTRAIRE

## TARTE A LA RHUBARBE



### Ingredients / 6 pers

- ☞ 1 pâte sablée
- ☞ 1 botte de rhubarbe pelée, coupée en gros dés
- ☞ 2 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- ☞ 2 œufs + 1 blanc d'œuf
- ☞ 125 grammes de sucre
- ☞ du lait
- ☞ 1 cuillère à café de Maïzena

### Préparation:

Étaler la pâte, y déposer la rhubarbe. Dans un saladier, battre les œufs et le blancs d'œuf, le sucre, la maïzena, le lait (ajuster), et la crème fraîche en mélangeant bien. Garnir la tarte, la mettre au four à 225°C pendant 35 minutes, la sortir lorsque la crème n'est plus liquide. Laisser refroidir.

## COTÉ JARDIN OU COTÉ COUR



### ATELIER THEATRE POUR ADULTES

Une antenne parisienne de la compagnie Simul Singulis s'implante à Armancourt. La fondatrice Léonie LESUEUR propose des cours de théâtre le samedi matin de 10h à 12h à la mairie. Le groupe d'acteurs amateurs sera constitué entre 6 et 12 personnes. Au mois de juin 2012 un spectacle sera proposé au travers de saynètes de l'auteur Jean-Michel RIBES.

Si vous voulez passer du bon temps et transmettre votre talent, alors rendez-vous **le 17 septembre prochain** pour une séance de rencontre et de présentation gratuite.

## LE COMPOSTAGE FACILE

Les composteurs commandés par les Armancourtois lors de l'opération lancée par l'ARC seront livrés début juillet. A l'automne, ouvert à tous, il vous sera proposé de suivre une formation à la mairie pour obtenir un compost équilibré. La matière organique obtenue à faible coût, vous permettra de favoriser le fleurissement de vos plantes ou d'optimiser votre potager.



## VINCENT MARTIN / FESTIVAL A VENETTE

A la tête de la compagnie de théâtre qu'il a créée en 1971, Vincent MARTIN et son épouse vous invitent à venir fêter, avec les 15 comédiens permanents de la troupe, les 40 ans d'ACTE THEATRAL ([www.acte-theatral.asso.fr](http://www.acte-theatral.asso.fr)). Vincent MARTIN habite à Armancourt depuis de nombreuses années, vous pouvez le voir souvent dans des fictions (R.I.S Police scientifique, Joséphine ange Gardien, ...) sur les chaînes nationales ou au cinéma comme dans son rôle dans le dernier film « Ni à vendre, Ni à louer » de Pascal RABATE.



Vincent MARTIN

La Compagnie de Vincent MARTIN se produit dans de nombreux festivals en France, à l'étranger et dans de grosses villes comme Paris, Amiens, Angers...

Du 7 au 10 juillet 2011 sur l'île de Venette, la compagnie d'ACTE THEATRALE sera honorée par de nombreuses troupes et vous propose un programme très riche, de qualité et qui permettra à tous les âges de passer un moment magique à la porte de chez vous. Vous pouvez consulter le programme sur [www.revesveillons.fr](http://www.revesveillons.fr) ou le dossier de presse sur [www.armancourt.fr](http://www.armancourt.fr).

Vincent MARTIN vous invite lors de ce festival, entre amis, en famille, dans un temps suspendu, unique, bucolique, artistique et poétique.... Les enfants seront aussi mis à l'honneur sous le chapiteau qui leur est spécialement destiné.

ACTE THÉATRAL fête

# Rêves veillons

du 7 au 10 juillet 2011  
sur l'île de VENETTE